

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE TRAORE ET SAMAKE » en abrégé « SOTRASAM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE TRAORE ET SAMAKE »

en abrégé « SOTRASAM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Recherche, exploitation, achat et revente de pierres précieuses, diamant et or.
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M TRAORE LADJI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03068 du 18/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17579/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

